

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE GREVILLE HAGUE
DU 10 AVRIL 2008**

L'an deux mille huit, le dix avril à dix heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le trois avril deux mille huit, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Yves - Marie BONNISSANT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Yves-Marie BONNISSANT, Hubert DUBOST, Didier LE BEL, Grégory GRISEL, Claude WITTEMBERG, Catherine JOLY, Christelle HELYE, Claude TOLMER, Noëlle YVER, Christine CARNET, Michel NORAZ., Marie-Line CRESTEY a donné procuration à Yves-Marie BONNISSANT

Absents : Clarisse LAVENU, Yves SIMON, Adrien DUMONCEL
Hubert DUBOST a été désigné secrétaire de séance.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir ses taux d'imposition pour l'année 2008 :

Taxe d'habitation : 12.52%

Taxe Foncier Bâti : 22.96%

Taxe foncier non bâti : 25.49%

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2008

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif 2008 suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	593292.28€
Charges à caractère général	229660.18
Charges de Personnel et frais	154900.00
Autres charges de gestion courante	67800.00
Atténuation de produits	8330.00
Charges financières	505.00
Virement à la section d'investissement	132097.10
RECETTES	593292.28€
Impôts et taxes	230550.00
Dotations Subventions participations	150140.00
Autres produits gestion courante	35830.00
Excédent antérieur reporté	176772.28

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES

273 673.10

		Reste à réaliser
Rembt Emprunt par anticipation	17500.00	
Acquisition Boulangerie	115000.00	
Acquisition stands		1723.00
Réfection de la toiture de l'église	11923.20	73076.80
Rénovation des sanitaires de la salle des fêtes	3021.90	23579.10
Soubassement du Clos Millet		2400
Candélabres à la Rue de Gréville		15000
Finition de la piste de lavage		1449.10
Aménagement d'une borne camping car	9000.00	
TOTAL	156445.10	117228.00

RECETTES

273 673.10

FCTVA	6955.00
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	78899.74
Virement de la section de Fonctionnement	132097.10
Subvention restauration chaire église	3570.00
Subvention Région toiture église	13825.00

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE POUR LE VOYAGE SCOLAIRE DES ENFANTS SCOLARISES A L'ECOLE DE GREVILLE

Monsieur le Maire a accueilli trois classes primaire de Gréville venues assister à la séance de conseil dans le cadre d'un travail réalisé par leurs enseignantes sur la mairie et les élections municipales.

Monsieur le Maire a donné lecture, au conseil municipal, du courrier reçu des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sollicitant l'attribution d'une participation financière pour leur voyage scolaire prévu les 13 et 14 mai à Chausey et au Mont St Michel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de prendre en charge les frais de transport de ce voyage pour un montant TTC de 830€.

Le règlement sera effectué directement auprès de la société de transport. Cette dépense sera prélevée à l'article 6247 Transports collectifs.

CHOIX D'UN NOM POUR L'ECOLE DE GREVILLE

Les enfants de Gréville ont travaillé en classe sur le choix d'un nom qui pourrait être donné à leur école. Suite au vote réalisé par les enfants en classe, deux noms ont retenu plus particulièrement leur attention.

Mr le Maire propose de soumettre ces deux noms au vote du conseil municipal :
« école du Castel Vendon ou école des Blanches Roches. »

Le conseil municipal a procédé par vote à bulletin secret au choix du nom.
Par 7 voix pour, l'école sera dénommée école du Castel Vendon contre 3 voix pour école des Blanches Roches et 2 votes blancs. Le choix du vote à bulletin secret ayant été retenu comme exercice concret pour les enfants.

PROMENADE SCOLAIRE DE FIN D'ANNEE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de porter sa participation financière aux voyages de fin d'année des enfants de Gréville scolarisés en primaire et maternelle à 250€ par classe (deux cent cinquante euros).

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE MAIRE
Yves-Marie BONNISSANT

Nombre de membres du conseil municipal : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de votants : 15
Date de convocation 26/03/2008
Date d'affichage 03/04/2008